

DOSSIER DE PRESSE | Septembre 2022

L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT FÊTE SES 10 ANS !

**FOCUS SUR UNE DÉCENNIE
D'ENGAGEMENTS ET D' ACTIONS**



**Conférence de presse le 20 septembre, à 17h
au Réfectoire des Cordeliers, 75006 Paris**

[Agence Parisienne du Climat](#)

Contacts presse

Pascale Hayter

Agence RUP

06 83 55 97 91

pascale.hayter@lagencerup.fr

Marlyn Dufetrelle

Agence RUP

06 70 13 16 91

marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr

Cécile Gruber

Agence Parisienne du Climat

06 31 02 53 69

communication-presse@apc-paris.com

Membres fondateurs

Membres observateurs



SOMMAIRE

ÉDITOS	3
INTRODUCTION	4
1 - L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉCRYPTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES	5
L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT : ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À PARIS ET SUR LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS	5
<i>Collaborer avec l'ensemble des partenaires du territoire</i>	5
<i>Accélérer la transition écologique au niveau local</i>	5
<i>Inclure tous les Parisiens et Parisiennes et les acteurs du périmètre de la Métropole du Grand Paris dans la transition écologique</i>	6
<i>Une équipe de 36 expert·es mobilisé·es</i>	6
LE CLIMAT CHANGE, PARIS ET LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS S'ADAPTENT	6
<i>Comprendre pour agir</i>	7
<i>Accompagner la mise en œuvre des Plans Climats de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris</i>	8
<i>Un effort collectif est nécessaire</i>	8
2 – RÉNOVER L'HABITAT : LE GRAND DÉFI	9
LE BÂTIMENT, UN ENJEU CLÉ POUR UNE VILLE BAS-CARBONE	9
LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LA NÉCESSITÉ DE REPENSER LES USAGES	10
LA DYNAMIQUE DU GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À PARIS	10
<i>France Rénov'</i>	10
<i>Le dispositif CoachCopro : simplifier la rénovation énergétique en copropriété</i>	10
<i>Des services qui s'adaptent pour répondre aux besoins des Parisiennes et Parisiens</i>	11
L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN COACHCOPRO	12
<i>L'adieu au fioul, un enjeu de santé publique et de coût</i>	12
<i>Le potentiel d'installation d'Infrastructures de Recharges de Véhicules Électriques (IRVE)</i>	13
<i>Le dispositif Éco-rénovons Paris +</i>	13
<i>SLIME, un dispositif pour lutter contre la précarité énergétique</i>	13
LE SERVICE PUBLIC DE LA DONNÉE ÉNERGÉTIQUE À PARIS (SPDE)	14
<i>ENERSIG, première application du service public de la donnée énergétique (SPDE) à Paris</i>	14
3 - L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	15
QUELLES PREMIÈRES ACTIONS MENÉES ?	15
<i>L'accompagnement de l'appel à projets « Adaptation au changement climatique »</i>	15
<i>L'accompagnement d'expérimentations terrain</i>	15
<i>La participation au lancement de plusieurs outils</i>	15
QUELLES ACTIONS TRANSVERSALES MENÉES AUJOURD'HUI ?	15
EXPÉRIMENTATION DE L'ÉCO-GESTIONNAIRE DE QUARTIER	16
ADAPTAVILLE, UNE PLATEFORME UNIQUE EN FRANCE POUR OUTILLER LES VILLES DENSES ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	17
ANTICIPER LA MOBILITÉ DE DEMAIN	18
4 - LA MOBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNEL·LES	19
PANORAMA DES ÉVÉNEMENTS DEPUIS UNE DÉCENNIE	19
FORUM HABITER DURABLE : LA RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ	19
DÉFI DÉCLICS : LES FOYERS PARISIENS INCITÉS À AGIR EN FAVEUR D'UNE SOBRIÉTÉ ÉCOLOGIQUE	20
SPORT ZÉRO PLASTIQUE : LE SPORT AMATEUR PARISIEN SE MOBILISE CONTRE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE !	20
5 - L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT EN UN COUP D'ŒIL	22
6 - LES PARTENAIRES	23
7 - LES RESSOURCES	24

ÉDITOS



« 2022 est une nouvelle année décisive pour le climat, marquée par un contexte géopolitique, social et écologique qui place la question de la sobriété énergétique au cœur du débat public, et nous rappelle plus que jamais l'urgence d'agir pour réduire les impacts du changement climatique sur notre territoire.

Cette actualité nous conforte sur la nécessité de continuer à faire de la rénovation énergétique du bâtiment une priorité. Afin de permettre à chacun·e de s'engager à son niveau dans une démarche de sobriété, l'Agence Parisienne du Climat continue à mettre en place des outils et dispositifs pour accompagner l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, entreprises et acteurs économiques, professionnel·les du bâtiment, ainsi que les Parisiennes et Parisiens.

Enfin, nous le savons, le dérèglement climatique touche d'abord les populations les plus fragiles et les plus vulnérables. À Paris, c'est notamment le cas des personnes âgées et des ménages précaires qui sont les premières victimes des canicules ou des vagues de froid. L'Agence Parisienne du Climat, qui porte la vision d'une transition écologique juste et inclusive, s'engage auprès de la Ville de Paris pour contribuer à la préparation d'un plan ambitieux de lutte contre la précarité énergétique.

Les défis qui nous attendent restent nombreux, mais la volonté au niveau local est forte et les solutions sont là ! Je salue le travail réalisé par l'Agence ces 10 dernières années. Je lui fais confiance pour mettre à disposition des citoyennes et citoyens, toujours plus nombreux·ses à s'engager, mais aussi des professionnel·les, ses expertises et conseils afin de faciliter pour toutes et tous la transition écologique. Je veux enfin remercier ici les adhérent·es et partenaires de l'Agence, fidèles dans leur soutien. »

Fatoumata Koné, Présidente de l'Agence Parisienne du Climat



« L'Agence Parisienne du Climat a été créée il y a dix ans. Pour célébrer cette date anniversaire, nous souhaitons revenir sur une décennie d'actions menées dans de nombreux secteurs de la transition écologique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter Paris et la Métropole du Grand Paris aux évolutions du climat. En dix ans, des outils et solutions ont été imaginés, développés et améliorés pour sensibiliser, informer et accompagner les Parisiennes et Parisiens, qu'il s'agisse des particuliers, des acteurs

publics et économiques, et faire de Paris une ville neutre en carbone et 100% convertie aux énergies renouvelables d'ici 2050. L'Agence Parisienne du Climat intervient sur les questions de l'habitat, l'énergie, la mobilité, la réduction des déchets, la végétalisation et l'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, nous avons à cœur de mettre en lumière ces réalisations. »

Karine Bidart, Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat

INTRODUCTION

Acteur opérationnel du territoire, l'Agence accompagne la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. En 2021, elle a fêté ses 10 ans. Reconnue comme **le guichet unique de conseil et d'accompagnement de la rénovation énergétique à Paris**, l'Agence Parisienne du Climat fait partie du réseau France Rénov' et joue le rôle de tiers de confiance neutre et indépendant.

Elle mène également des projets multipartenariaux sur d'autres thématiques des Plans Climat, en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense et du bâti tels que **l'adaptation du territoire au réchauffement climatique, les mobilités douces, la végétalisation**.

Acteur incontournable de l'écosystème local, **elle sensibilise, outille et mobilise l'ensemble des acteurs du territoire** - particuliers, professionnels, entreprises et collectivités - au travers de nombreuses initiatives :

- publications d'études à visée opérationnelle, décryptage de politiques publiques, conférences ;
- sensibilisation des citoyens au changement de comportement grâce à de nombreux événements ;
- création de boîte à outils pour les collectivités, entreprises, associations ;
- pilotage de dispositifs d'actions multi-partenariaux et animation de réseaux.

Son action se décline à l'échelle locale, métropolitaine et nationale.



Pavillon du Lac de Bercy | Agence Parisienne du Climat © Agence Parisienne du Climat

1 - L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉCRYPTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'Agence Parisienne du Climat : accélérateur de la transition écologique à Paris et sur la Métropole du Grand Paris

L'Agence Parisienne du Climat est une agence opérationnelle pour la transition écologique de Paris de 2050. Acteur de référence sur le territoire, elle mobilise et accompagne les particulier·ères, les établissements publics, les professionnel·les du bâtiment et de l'immobilier, les bailleurs sociaux, les associations et les acteurs économiques. Elle est présidée par Fatoumata Koné, Présidente du Groupe Écologistes au Conseil de Paris, conseillère du 19^e arrondissement de Paris et Conseillère de la Métropole du Grand Paris.

L'action de l'Agence Parisienne du Climat se décline à plusieurs échelles :

- **Locale** : avec le conseil aux particuliers et des actions de mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- **Métropolitaine** : avec la mobilisation des professionnels et des études thématiques ;
- **Nationale** : avec la plateforme CoachCopro, utilisée par 80% des territoires comptant des copropriétés.

Collaborer avec l'ensemble des partenaires du territoire

L'Agence Parisienne du Climat est une association indépendante (loi 1901) et multi-partenariale créée en janvier 2011 à l'initiative de la Ville de Paris avec l'appui de l'ADEME Île-de-France, et aux côtés de la Métropole du Grand Paris, la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), Météo-France et EDF qui sont les autres membres fondateurs.

Elle réunit 90 adhérents et partenaires issus de différents secteurs avec lesquels elle travaille en étroite collaboration : architectes, bureaux d'études, professionnels de l'immobilier, acteurs de la finance, fournisseurs d'énergie, bailleurs, aménageurs... Elle joue un rôle de facilitateur de projet et de valorisation des expertises et des savoir-faire.

En tant qu'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Paris, l'Agence Parisienne du Climat fait aussi partie de la Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat (FLAME), qui regroupe aujourd'hui 40 ALEC en France et couvre 23,3 millions d'habitants. Les ALEC sont des organismes d'ingénierie territoriale qui conduisent des activités d'intérêt général en faveur de la transition écologique.

Accélérer la transition écologique au niveau local

Dans son rôle d'accélérateur de la transition énergétique à Paris et sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris, l'Agence informe et conseille les élu·es, acteurs économiques, citoyen·nes sur les possibilités d'agir contre le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre : rénovation de l'habitat, éco-gestes, mobilité, réduction des déchets... avec à la clé des économies d'énergie, des économies sur les factures, une meilleure qualité de vie dans le logement, un patrimoine protégé et valorisé...

Inclure tous les Parisiens et Parisiennes et les acteurs du périmètre de la Métropole du Grand Paris dans la transition écologique

L'Agence Parisienne du Climat porte la vision d'une transition écologique inclusive et s'engage aux côtés de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris sur le sujet de la précarité énergétique.



« La justice sociale est pour moi une composante essentielle de l'écologie. Les quartiers populaires doivent être parties intégrantes de nos politiques environnementales et je fais le souhait que l'Agence Parisienne du Climat renforce ses actions sur ces territoires. »

Fatoumata Koné, Présidente de l'Agence Parisienne du Climat

Une équipe de 36 expert-es mobilisé-es

Depuis 10 ans, l'Agence forme de nombreux expert-es en les acculturant aux différents enjeux et outils de la transition écologique à Paris et à l'échelle métropolitaine. Aujourd'hui, ces collaborateur·rices mettent leur expertise, leur enthousiasme et leur engagement au service de cette transition.

Une grande variété de profils et de métiers est représentée au sein de l'APC : ingénieur-es, chargé-es d'études, technicien·nes, urbanistes, conseiller·ères en rénovation, communicant·es... L'ensemble de ces profils permet de travailler sur les projets de A à Z, depuis la phase de diagnostic jusqu'à la mise en place opérationnelle sur le territoire.

Le climat change, Paris et la Métropole du Grand Paris s'adaptent

À la fois victimes du changement climatique et grandes émettrices de CO₂, les villes, particulièrement impactées, sont aussi pourvoyeuses de solutions concrètes et innovantes. Aussi, dans cette démarche, Paris et la Métropole du Grand Paris comptent parmi les leaders des grandes agglomérations mondiales.

Avec des étés de plus en plus chauds et des hivers de plus en plus doux, les effets du changement climatique se font d'ores et déjà ressentir sur le territoire parisien, et ils vont s'accroître tout au long du XXI^e siècle. **Comprendre le climat pour mieux anticiper ses effets constitue donc un enjeu majeur.**



Vue de Paris et sa métropole © Boris Baldinger/Unsplash

Comprendre pour agir

L'Agence Parisienne du Climat et Météo-France travaillent ensemble depuis plus de 10 ans pour **sensibiliser les Parisien·nes et les acteurs du périmètre métropolitain aux conséquences locales du changement climatique.**

L'objectif de cette collaboration : « comprendre pour agir », en construisant et diffusant un socle de connaissances sur le changement climatique appliqué à l'échelle parisienne et métropolitaine, dans le but de développer des solutions appropriées pour agir. Plusieurs supports ont été développés et mis à disposition des Parisien·nes et des Alecs métropolitaines pour les aider dans ce sens.

Les bulletins climatiques sur Paris

Chaque trimestre, l'Agence publie sur son site internet un « bulletin climatique saisonnier sur Paris » élaboré en lien avec les climatologues de Météo-France. L'objectif de ces bulletins climatiques est d'analyser les données météorologiques passées sur le temps long, pour comprendre l'évolution du climat à Paris. En d'autres termes : étudier l'histoire récente du climat à Paris. Depuis 10 ans, les records battus s'enchaînent :

- L'été 2022 est le deuxième été le plus chaud depuis 150 ans, avec une température moyenne de 22,3 °C, et se démarque par des vagues de chaleur successives dont la première se distingue par sa précocité. C'est un été historique, mais qui est à l'image des étés que nous allons connaître à l'avenir.
- Les étés 2018 et 2020 ont été parmi les plus secs jamais enregistrés ;
- Les températures moyennes saisonnières sont restées excédentaires depuis l'hiver 2016 jusqu'au printemps 2021 ;
- Les 7 années les plus chaudes depuis 1900 ont été relevées entre 2011 et 2020 - année la plus chaude jamais enregistrée ;
- Les épisodes de pluie extrêmes ont été fréquents ces dernières années en Île-de-France.

Les infographies animées

Récemment, Météo-France a conçu pour l'Agence Parisienne du Climat plusieurs infographies animées présentant l'évolution de la température à Paris, qui illustrent à la fois la modification du climat sur le long terme et les événements climatiques extrêmes tels que les canicules ou les fortes pluies.

Les dernières données climatiques sont alarmantes. On apprend notamment que :

- Les vagues de chaleur vont devenir plus fréquentes et plus intenses. Dans un scénario pessimiste, elles pourraient s'étaler de début mai à mi-octobre, tout en devenant beaucoup plus fréquentes au cœur de l'été, avec une température moyenne à 35,5°C et qui ne passerait pas sous la barre des 28°C pendant plus de 20 jours.
- En hiver l'augmentation des pluies pourrait représenter près de 4 ou 6 cm supplémentaires dès le milieu du siècle, ce qui pourrait aggraver le risque d'inondations, notamment le débordement des cours d'eau.
- Les sécheresses devraient s'aggraver du fait de la hausse des températures et de la baisse probable des précipitations estivales. Les plus longues périodes sans pluie pourraient s'allonger jusqu'à 8 voire 11 jours et le nombre de journées « sèches » - lorsque l'humidité des sols est trop faible pour la survie des plantes sans irrigation - pourrait dépasser les 100 jours dès le milieu du siècle.

Accompagner la mise en œuvre des Plans Climats de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris se sont engagées dans des Plans Climat ambitieux. Leurs finalités : devenir des territoires neutres en carbone et 100% convertis aux énergies renouvelables d'ici 2050.

En 2018, l'Agence Parisienne du Climat a accompagné la révision du Plan Climat de la Ville de Paris. D'ici 2024, elle va à nouveau contribuer à la révision de ce plan dont les objectifs s'articulent autour de 3 axes : plus vite, plus local et plus juste, et qui se fera en lien étroit avec les mairies d'arrondissement. Concrètement, cela se traduit par l'accompagnement des mairies à travers la mise à disposition de ressources (formations, événements, guides, expositions, retours d'expériences, outils métiers) pour la phase de concertation et de mobilisation locale.

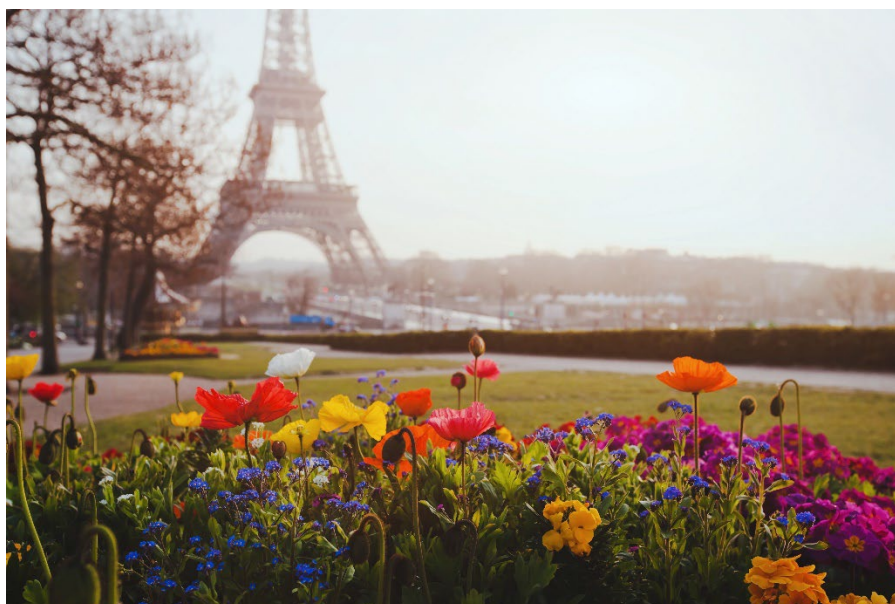
L'Agence apporte également sa contribution en tant qu'experte externe aux politiques publiques locales : contribution aux travaux préparatoires à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) bioclimatique, contribution au schéma directeur de l'énergie, contribution au plan de précarité énergétique...

Parmi les grands enjeux du PLU bioclimatique défendus par l'Agence Parisienne du Climat :

- Assouplir les règles urbanistiques qui brident les projets de rénovation énergétique, en particulier l'isolation thermique par l'extérieur ;
- Renforcer les dispositions environnementales, pour encourager les projets vertueux sur l'existant et imposer des critères exigeants pour les futures constructions ;
- Permettre l'adaptation de la ville au changement climatique, en augmentant notamment la place de la végétation et en désimperméabilisant les surfaces.

Un effort collectif est nécessaire

L'Agence Parisienne du Climat s'attache aussi à relayer la dynamique globale du territoire : ce que fait la collectivité (par exemple la politique sur l'éclairage public ou sur la décarbonation des transports publics...), ce que peuvent faire les autres acteurs institutionnels et ce qui a été mis en place dans les entreprises. Si la Ville de Paris peut agir sur 25% des émissions de CO₂ du territoire, le reste est entre les mains des citoyen·nes et des entreprises.



Paris © Anya Berkut

2 – RÉNOVER L'HABITAT : LE GRAND DÉFI

Le bâtiment, un enjeu clé pour une ville bas-carbone

À Paris, le bâtiment est composé de 3 volets : le tertiaire, le parc social et le logement privé.

Avec près de **80% des logements parisiens situés en copropriété** (95% des logements si l'on compte uniquement le secteur privé) et un secteur du bâtiment qui représente à lui seul 80% des consommations d'énergie et 20% de l'impact carbone du territoire, la rénovation énergétique des copropriétés est essentielle pour la transition énergétique de Paris. Aussi l'enjeu principal est double : réduire les consommations et développer la sobriété énergétique. Près de 80 % des 44 000 copropriétés parisiennes ont été construites avant la première réglementation thermique. L'ambition : rénover 1 million de logements d'ici 2050 !

Aujourd'hui, ce sont **2 000 logements qui sont rénovés chaque année**. La Ville de Paris ambitionne de **rénover 22 500 logements dans la mandature**, et à partir de 2030, l'objectif est d'accélérer encore le rythme afin d'atteindre les 40 000 logements rénovés par an.

On estime par ailleurs à 30 000 le nombre de logements encore chauffés au fioul. Le chauffage au fioul domestique est responsable de 3% des émissions de particules fines sur Paris et de 10% des émissions résiduelles de monoxyde d'azote et de dioxyde d'azote.



« Dans une ville dense, le bâtiment a un impact direct sur la qualité de l'air. Après le transport, le chauffage au fioul est la seconde source de pollution. Par ailleurs, améliorer la performance énergétique des bâtiments permet de diminuer les factures et d'améliorer la situation des ménages les plus modestes qui subissent un grand inconfort thermique, en hiver mais aussi souvent en été. »

Karine Bidart, Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat

À l'échelle de l'immeuble, la rénovation permet de **maîtriser l'augmentation des charges de copropriété** et surtout de gagner en confort immédiat pour résister aux périodes de canicule en été et de froid en hiver. Ces travaux, réalisés sur différents postes de la copropriété (type de chauffage, isolation de la toiture et des pignons, changement des menuiseries...) sont plus performants que les travaux réalisés à l'échelle d'un logement.

Ces rénovations devront permettre de réduire de 50% les consommations énergétiques des logements à partir de 2030. Pour les rénovations lourdes, l'objectif de performance maximum est de 80KWh/m²/an. Des enjeux qui résonnent d'autant plus en cette rentrée 2022, dans un contexte de hausse importante du prix de l'énergie et de crise du pouvoir d'achat.

En parallèle, d'ici 2030, les ménages parisiens dont les immeubles sont chauffés au fioul seront incités à **remplacer leur système de chauffage** pour des énergies moins émettrices de GES.

Depuis 10 ans, la priorité pour l'Agence Parisienne du Climat a été de se centrer sur le segment spécifique de la copropriété, notamment à travers le dispositif **CoachCopro** (plateforme d'accompagnement des copropriétés dédiée à l'éco-rénovation) et ses conseils aux Parisiennes et Parisiens. En 2021, l'équipe de l'Agence Parisienne du Climat aura accueilli plus de **850 nouvelles copropriétés** pour amorcer avec elles un projet de

rénovation, soit environ 30 000 logements. **C'est 5 fois plus qu'à la création de CoachCopro en 2013 et 2,5 fois plus qu'en 2020.**

Aujourd'hui à Paris, **95% des projets de rénovation globale sont réalisés avec l'aide de l'Agence Parisienne du Climat**, qui est en contact avec 15% des copropriétés du territoire.

En parallèle, l'Agence accompagne les bailleurs sociaux qui sont adhérents de la structure (à travers, par exemple, la formation des gardien·nes aux écogestes). Enfin, dans le cadre de la charte de Paris Action Climat Biodiversité, l'Agence va également accompagner dès 2023 la dynamique de la sobriété du secteur tertiaire. Cet engagement s'inscrit dans la lignée du travail mené ces dernières années avec l'animation de communautés thématiques pour engager la transition écologique des entreprises et acteurs économiques du territoire.

La sobriété énergétique : la nécessité de repenser les usages

Dans un contexte de crise énergétique mondiale, l'urgence climatique impose la nécessité d'accélérer fortement la transition écologique pour atteindre la neutralité carbone et le 100% énergies renouvelables à Paris. Devenir plus sobre doit devenir une priorité alors que les niveaux de consommation d'énergie de certains ménages ont augmenté de manière démesurée au fil du temps, creusant les inégalités. **La sobriété énergétique est au cœur de l'action et des messages portés par l'Agence Parisienne du Climat, car elle est à la base de la transition énergétique.** L'Agence mène ainsi depuis de nombreuses années des actions sur cette thématique, notamment à travers l'organisation du défi Déclics ou d'ateliers écogestes, l'accompagnement des copropriétaires dans la bonne gestion de leur immeuble ou encore sa contribution au plan de lutte contre la précarité énergétique de la Ville de Paris.

La dynamique du Guichet unique de la rénovation énergétique à Paris

France Rénov'

Les Espaces France Rénov' ont été mis en place avec la loi Climat et Résilience d'août 2021, et sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Ce service public de la rénovation énergétique a pour but de faciliter les démarches des citoyen·nes qui souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation énergétique. **À Paris, c'est l'Agence Parisienne du Climat qui assure ce service** avec une équipe de chargée·s de mission rénovation dédié·es qui informent, orientent et conseillent les habitant·es dans leur projet de travaux qu'ils soient à l'échelle du logement ou de leur copropriété.

Ce service gratuit, neutre et indépendant permet à toute personne qui souhaite réaliser des travaux dans son logement de bénéficier de conseils personnalisés pour :

- Définir les travaux et les solutions techniques les plus adaptés pour le logement ;
- Trouver les professionnel·les qualifié·es qui vont venir réaliser les travaux ;
- Etudier les aides mobilisables selon les travaux envisagés et les ressources du ménage.

Le dispositif CoachCopro : simplifier la rénovation énergétique en copropriété

CoachCopro est un dispositif gratuit et indépendant qui accompagne les copropriétaires, à leur rythme, dans la rénovation de leur immeuble, et ce quel que soit le stade de leur projet.

Il est déployé par l'Agence Parisienne du Climat au niveau national dans 28 territoires « Amis de CoachCopro » (Métropole de Lille, Département de l'Essonne, Région Grand Est...) qui ont

rejoint le réseau pour un taux de couverture de 70% du parc des copropriétés françaises.

Ce dispositif s'appuie sur une plateforme en ligne sur laquelle un·e référent·e énergie (copropriétaire, membre du conseil syndical, syndic) inscrit sa copropriété pour bénéficier notamment de l'accompagnement d'un·e chargé·e de mission.

À Paris, les conseiller·ères de l'Agence vont guider les copropriétaires tout au long de leur projet en s'adaptant aux spécificités de la copropriété :

- Proposer un premier niveau de conseil technique, juridique et financier ;
- Mobiliser des aides financières : chèque audit et chèque maîtrise d'œuvre conception ;
- Expliquer les grandes étapes dans un projet de rénovation ;
- Aider à mobiliser les autres copropriétaires ;
- Orienter vers les professionnel·les qualifié·es pour intervenir en copropriété...

Des services qui s'adaptent pour répondre aux besoins des Parisiennes et Parisiens

Afin d'offrir un service toujours plus adapté aux Parisiennes et Parisiens, l'Agence a mis en place plusieurs nouveautés depuis 2021 :

- La territorialisation des chargé·es de mission copropriété : les copropriétaires parisien·nes sont accompagné·es par un·e chargé·e de mission dédié·e à leur arrondissement. Cette organisation permet une meilleure connaissance des caractéristiques et problématiques de l'arrondissement et un accompagnement encore plus personnalisé des projets des copropriétaires ;
- De nouvelles permanences au sein de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, pour faciliter les échanges avec les pétitionnaires sur la prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques, notamment dans le cadre des autorisations d'urbanisme.



Conseiller de l'Agence Parisienne du Climat lors du Forum Habiter Durable 2022 © Agence Parisienne du Climat

L'Observatoire métropolitain CoachCopro

L'Observatoire métropolitain de la rénovation énergétique en copropriété a pour objectif de **témoigner de la dynamique de la rénovation à l'échelle de la Métropole du Grand Paris**, de produire des analyses sur des sujets spécifiques et de valoriser les projets existants.

Il produit depuis 2019 **des études sur mesure, explorant les données disponibles pour questionner la mutation des copropriétés sur différentes thématiques**: fioul, mobilité électrique, performance énergétique... Ces études permettent d'identifier des problématiques à résoudre à travers une meilleure compréhension du territoire, puis de mettre en place des programmes d'actions concrets pour la collectivité. Les études sont généralement accompagnées de supports de communication et de sensibilisation pour les publics directement concernés (particuliers, professionnels, institutionnels).

Les dernières tendances que l'on observe :

- Une concordance entre les objectifs des différents échelons de politique publique s'est structurée pour agir de façon cohérente et pratique sur un segment de la transition énergétique. Si la mise en œuvre souffre encore de contradictions, il est tout de même possible de décliner des objectifs « mondiaux » à une échelle micro-locale : ma ville, mon quartier, mon immeuble, mon logement.
- Même si plusieurs sauts d'échelle seront encore à réaliser pour atteindre le rythme de rénovation nécessaire, on peut tout de même fièrement constater que les rénovations se comptent désormais en centaines à Paris alors que les premiers projets livrés ont moins de 10 ans. Autant d'exemples sur lesquels s'appuyer pour continuer à améliorer l'acte de rénover et pour diffuser les bonnes pratiques. Ces réalisations sont autant de « belles histoires » sur lesquelles s'appuyer pour véhiculer une image positive de la rénovation et de la vie en copropriété.

L'adieu au fioul, un enjeu de santé publique et de coût

Grâce à l'exploitation et au croisement des données numériques, l'Agence Parisienne du Climat a mené d'octobre 2018 à mars 2019, **une étude** pour recueillir les informations sur le parc de logements en copropriété encore chauffés au fioul, comprendre les freins et leviers au changement de combustible, élaborer le dispositif opérationnel de sensibilisation des copropriétaires et syndics, et enfin enrichir l'observatoire métropolitain de la rénovation énergétique en copropriété.

Outre l'enjeu de préserver la santé des Parisien·nes et de baisser l'empreinte carbone, les enseignements de cette étude constituent une base solide pour inciter d'autres grandes villes et territoires à déployer un dispositif adapté aux enjeux locaux de santé publique et d'efficacité énergétique. Différentes actions ont ensuite été menées sur le terrain en lien avec les mairies d'arrondissements afin d'inciter, de sensibiliser et d'accompagner les copropriétaires dans le changement de leur source d'énergie (courriers ciblées, conférences...).

L'utilisation du fioul domestique pour le chauffage représente une source de pollution de l'air. Il est responsable de 3% des émissions de particules fines sur Paris. Pour le dioxyde d'azote, cette part monte à 10%. Depuis 2022, il est interdit d'installer des chaudières au fioul dans des logements neufs. En cas de remplacement d'une ancienne chaudière au

fioul, il faudra aussi opter pour un autre type d'installation, plus performant et plus écologique.

Aujourd'hui 1 100 copropriétés, soit 30 000 logements seraient toujours chauffées au fioul à Paris. Une forte concentration des copropriétés utilisant le fioul se situe dans l'ouest parisien (15^e, 16^e et 17^e arrondissements). Ce mode de chauffage concerne des logements plutôt anciens, datant d'avant 1974, c'est-à-dire avant la première réglementation thermique des bâtiments en France.

Le potentiel d'installation d'Infrastructures de Recharges de Véhicules Électriques (IRVE¹)

L'Agence Parisienne du Climat en partenariat avec la Ville de Paris et ENEDIS et avec le soutien de l'AVERE-FRANCE, a mené [une étude approfondie des copropriétés parisiennes et de leur potentiel d'Installation d'Infrastructures de Recharges de Véhicules Électriques](#), dite IRVE*, afin de développer les outils adaptés pour accompagner ce nouvel enjeu.

Quelques 1 592 propriétaires, soit 4% du parc, ont été identifiés « à important potentiel d'équipement » : les doter permettrait de toucher 47% des stationnements privés en copropriété de la capitale ! L'étude a par ailleurs révélé un frein majeur : le manque d'information claire et indépendante ainsi que l'inertie des copropriétés au sujet de la mobilité électrique.

Le dispositif Éco-rénovons Paris +

[Éco-rénovons Paris](#) est un programme de la Ville de Paris qui vise à encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique. Lancée en 2018, ce programme est renforcé à partir de la rentrée 2022.

À travers Éco-Rénovons Paris +, les copropriétés parisiennes peuvent recevoir l'accompagnement personnalisé et gratuit pour la rénovation de leur immeuble par des conseillers spécialisés et des subventions de la Ville de Paris pour permettre la réalisation des audits et des travaux de rénovation.

C'est l'Agence Parisienne du Climat qui est la porte d'entrée du programme Éco-rénovons Paris +, via son dispositif CoachCopro, et s'occupe de prospecter et inscrire les copropriétés pour la mise en œuvre des travaux.

SLIME, un dispositif pour lutter contre la précarité énergétique

L'Agence Parisienne du Climat porte la vision d'une transition écologique inclusive et s'engage dès à présent aux côtés de la Ville de Paris sur le sujet de la précarité énergétique, notamment à travers le Service Local d'Intervention sur la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) qui sera déployé en 2022.

Porté au niveau national par le CLER, son objectif est de repérer les ménages en situation de précarité énergétique afin de mieux les accompagner dans leurs démarches. Depuis 2021, l'Agence Parisienne du Climat a engagé un important travail de cartographie des acteurs et un diagnostic territorial en vue d'alimenter le plan de lutte contre la précarité énergétique de la Ville de Paris.

¹ IRVE : c'est un ensemble d'équipements (collectifs et individuels) utiles à la recharge des véhicules électriques. L'IRVE est notamment constituée de chemins de câbles, de câblages et de tableaux électriques. S'ajoutent à ces éléments les bornes de recharge.

Le service public de la donnée énergétique à Paris (SPDE)

Dans la feuille de route du Plan Climat Air Énergie approuvé en 2018, figure la création d'un Service Public de la Donnée Énergétique (SPDE).

Cette innovation dans les politiques publiques, rendue possible grâce au numérique et à la réglementation de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte qui assouplit la diffusion et l'utilisation des données énergétiques, a pour objectif d'améliorer le partage des données et la collaboration entre les acteurs autour des sujets liés à l'énergie.

ENERSIG, première application du service public de la donnée énergétique (SPDE) à Paris

ENERSIG est une application numérique permettant la lecture d'un ensemble de données caractérisant les parcelles urbaines d'un point de vue technique, énergétique et fonctionnel afin d'obtenir un tableau de bord du territoire. Grâce aux données compilées et leur croisement, il est possible d'obtenir :

- **des cartographies** (nature des parcelles, mode de chauffage, période de construction, potentiel solaire, etc.) ;
- **des chiffres clés** (nombre de logements, de stationnements, sommes des surfaces, etc.) ;
- **des graphiques** en histogrammes, courbes ou secteurs (période de construction, consommation d'énergie, etc.)

ENERSIG est piloté par l'Agence Parisienne du Climat et développé avec la Direction des systèmes d'information et du numérique de la Ville de Paris (DSIN) et l'APUR.

Il contribue déjà à plusieurs projets pour cibler et prioriser les actions : potentiel de rénovation, de végétalisation de cours d'immeubles, de raccordement aux réseaux de chaleur urbain, de situations de précarité énergétique, etc.

Un exemple d'application : la transformation de l'Axe La Chapelle démonstrateur d'une ville embellie, durable et apaisée

L'axe Chapelle est un quartier prioritaire dans les projets d'aménagement de la Ville de Paris, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. En 2021, l'Agence Parisienne du Climat a réalisé un diagnostic des enjeux de la transition écologique dans le secteur, avec une attention particulière portée sur les copropriétés. Ce diagnostic a permis à l'Agence de formuler 6 propositions concrètes pour faire de l'axe Chapelle, à terme, le démonstrateur d'une ville embellie, durable et apaisée, et pour harmoniser les efforts portés sur l'espace public avec ceux à porter sur l'espace privé :

- isoler, végétaliser et embellir les murs pignons ;
- végétaliser les pieds d'immeubles ;
- exploiter le potentiel solaire ;
- développer les réseaux de chaleur ;
- collecter et valoriser les déchets et biodéchets ;
- déployer des locaux vélo pour faciliter les mobilités douces.

En s'appuyant sur ENERSIG, l'Agence Parisienne du Climat a réalisé plusieurs études, notamment sur le chauffage au fioul en copropriété et sur l'installation d'infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) en copropriété à Paris et sur le territoire de la Métropole du Grand Paris.

3 - L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Agence Parisienne du Climat se positionne sur le sujet de l'adaptation au changement climatique depuis 6 ans à travers de nombreuses actions.

Quelles premières actions menées ?

L'accompagnement de l'appel à projets « Adaptation au changement climatique »

Piloté par l'Urban Lab en 2017, il visait à expérimenter la mise en œuvre de projets concrets d'adaptation au changement climatique, innovants et viables économiquement, en faisant appel à la capacité d'innovation et à l'inventivité de l'ensemble des acteurs de l'innovation.

L'accompagnement d'expérimentations terrain

- **Lisière de tierce Forêt** : Soutenue depuis 2019 par l'Agence, le projet « Lisière de Tierce Forêt », dont l'ambition était de transformer un parking extérieur en lieu de vie agréable et adapté au changement climatique, a été inauguré. Les premiers résultats scientifiques de l'expérimentation attestent que le projet remplit sa fonction de nouvel îlot de fraîcheur pour les usager·ères du quartier.
- **Fresh Ecopaver** : Le laboratoire de l'ESITC Caen a développé un pavé béton coquillier dont la nouvelle formulation à l'étude doit pouvoir optimiser son caractère drainant et d'évapotranspiration. Il répond également au développement d'une filière locale de recyclage de coquilles. En collaboration avec l'École Supérieure d'ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) et la Ville d'Alençon, l'Agence Parisienne du Climat a remporté l'appel à manifestation d'intérêt ADEME CPIER VALLEE de SEINE, avec l'objectif de réaliser des opérations pilotes en Normandie et à terminaison en Île-de-France, puis de les suivre dans le but d'étudier et d'optimiser le phénomène d'îlots de fraîcheur de cette innovation. Dans le cadre de la recherche de terrains d'expérimentation en Île-de-France, l'Agence Parisienne du Climat a identifié et coordonné la réponse à plusieurs appels à candidatures. Avec un groupement d'entreprises, elle a été lauréate de l'appel d'offre de la SOLIDEO pour expérimenter des solutions innovantes de rafraîchissement sur des sites pilotes du Village Olympique 2024.

La participation au lancement de plusieurs outils

- Le programme de travail **BAT Adapt** de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, permettant l'analyse des risques climatiques physiques des bâtiments et d'acculturation des pratiques d'adaptation pour les acteurs de l'immobilier.
- L'application **Extrema Paris**, qui identifie et géolocalise les lieux de rafraîchissement de la capitale afin que les Parisiens et les Parisiennes puissent s'y réfugier en cas de forte chaleur ou de canicule.

Quelles actions transversales menées aujourd'hui ?

L'Agence Parisienne du Climat fait partie d'un réseau d'acteurs de référence sur le sujet (CEREMA, ADEME, Institut Paris Seine, AESN) et a récemment engagé une réflexion avec l'ADEME et CEREMA sur la cartographie des ICU des territoires. Cette réflexion donnera lieu à des publications et des recommandations pour les collectivités.

Dans le cadre de son activité, elle a auditionné plus de **40 collectivités et en 2021**, elle a coordonné [un dossier d'experts sur l'adaptation au changement climatique des espaces urbains](#) avec Construction 21.

Chaque année, elle organise des « **ateliers canicule** » pour préparer les Parisiennes et Parisiens à ces aléas climatiques, avec la présentation de conseils et outils pour mieux supporter les températures élevées et les atténuer au sein des logements.

Expérimentation de l'éco-gestionnaire de quartier

L'heure est à la maîtrise des usages et à la mutualisation des services au cœur des quartiers parisiens. Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie, la Ville de Paris pilote le projet d'expérimentation du métier d'éco-gestionnaire de quartier, porté par l'Agence Parisienne du Climat, en collaboration étroite avec les mairies du 13e, 19e et 20e arrondissements.

Il vise à accompagner l'émergence d'un nouveau métier : celui de **facilitateur·rice de la transition écologique à l'échelle des quartiers de l'Îlot 13, Rosa Parks et Bas-Belleville**.

Ce projet s'inscrit totalement dans le cadre du nouveau plan climat de Paris : **plus local, plus vite et plus juste**. C'est un projet transversal qui aborde de nombreux sujets : la rénovation, l'adaptation, la précarité énergétique, la mobilité... Un condensé de l'accélération de la transition écologique à une petite échelle.

Concrètement, l'éco-gestionnaire **accompagne l'émergence de projets concrets pour accélérer la transition écologique à l'échelle d'un quartier**, améliorer la qualité de vie et répondre au nouveau cap fixé dans le cadre de la révision du Plan Climat de la Ville : plus vite, plus local et plus juste. Il se définit comme un facilitateur qui est initié, relais et coordonne les projets avec les élu·es, les habitant·es, les commerçant·es, les usager·ères, etc. à l'échelle du quartier.

Dans le 13^e arrondissement, sur le **quartier de l'îlot 13**, l'éco-gestionnaire travaille sur la rénovation énergétique mutualisée des copropriétés avec notamment une réflexion sur l'utilisation des toitures, l'adaptation au changement climatique avec la mise en place d'un réseau de soutien en cas d'événement climatique extrême et la gestion durable des immeubles.

Dans le 19^e arrondissement, dans le **quartier de Rosa Parks**, il travaille au sein d'un ensemble immobilier de 165 000 m², comprenant 1 200 logements, des bureaux, un centre commercial, un collège, une école, un gymnase, une crèche, ainsi que l'un des plus grands incubateurs de start-ups d'Europe. Ses objectifs sont d'accompagner la transition énergétique des grandes enseignes et bureaux, d'animer l'espace public via les sujets d'adaptation et de faciliter le développement du vélo pour venir au travail.

Enfin, dans le 20^e arrondissement, dans le **quartier de Bas-Belleville**, l'éco-gestionnaire travaille sur la création d'une zone de rénovation concertée avec la mobilisation de 6 îlots d'immeubles de copropriétés faubouriennes, la mise en place de services mutualisés entre immeubles ou encore l'identification des potentiels de rafraîchissement et parcours de fraîcheur dans le quartier par l'espace privé.

AdaptaVille, une plateforme unique en France pour outiller les villes denses et s'adapter au changement climatique

À l'initiative de l'Agence Parisienne du Climat, AdaptaVille propose une plateforme qui répertorie les solutions d'adaptation au changement climatique qui ont fait leurs preuves les villes denses. La mission d'AdaptaVille consiste à faciliter la reproduction de ces solutions au niveau local, départemental, régional ou national.

Avec le changement climatique, les vagues de chaleurs, les épisodes de précipitations extrêmes et les sécheresses vont s'intensifier et se multiplier. A Paris, le nombre de jours de canicule pourrait ainsi doubler d'ici la fin du siècle, voire être multiplié par 5 (jusqu'à 10) dans un scénario pessimiste.

En conséquence, les collectivités de la Métropole du Grand Paris, comme toutes les villes denses, sont en première ligne. Avec l'artificialisation des sols qui empêche l'infiltration des eaux et augmente les îlots de chaleur, une végétation réduite, une morphologie urbaine et des bâtiments inadaptés, les vulnérabilités se cumulent et les habitant·es des grandes villes sont de plus en plus exposé·es. Adapter les villes au changement climatique se joue donc au niveau local. Il est fondamental aujourd'hui d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle de ces actions.

AdaptaVille donne à voir des solutions qui ont été déployées et expérimentées, et qui ont fait leur preuve. Toutes sont sélectionnées par un collège de partenaires et d'expert·es et chacune correspond à un type d'action (végétaliser, restaurer le cycle de l'eau, agir sur les comportements et les usages) et répond à un aléa climatique (canicules, inondations, sécheresses...).

Enfin, la communauté AdaptaVille contribue à **faciliter la prise de contact entre les porteur·euses de solutions et les acteur·rices intéressé·es pour agir concrètement en faveur de l'adaptation d'un territoire urbain.** Aujourd'hui, plus de 2/3 des opérations référencées sur la plateforme AdaptaVille sont des opérations parisiennes.



La communauté AdaptaVille lors d'une visite de terrain en 2022 © Agence Parisienne du Climat

Anticiper la mobilité de demain

Faire de Paris une ville bas-carbone implique d'accompagner les Parisiennes et Parisiens vers de nouvelles pratiques de mobilité.

À l'heure du rééquilibrage de l'espace public en faveur de la mobilité agile, de la lutte contre les pollutions atmosphériques et sonores et pour anticiper le développement de la mobilité électrique, le Plan Climat de Paris prévoit de nombreuses mesures pour permettre aux Parisien·nes de se déplacer plus durablement. Il prévoit notamment une sortie du diesel en 2024 et de l'essence en 2030. Quant à la Loi d'Orientations des Mobilités (LOM) adoptée en 2019, elle projette d'accélérer la conversion vers la mobilité électrique, notamment avec l'arrêt des ventes de véhicules légers fonctionnant aux énergies fossiles d'ici 2040.

Le transport représente 1/4 des émissions de gaz à effet de serre à Paris. Chaque année à Paris, environ 2500 décès sont liés à la pollution atmosphérique, en grande partie générée par le trafic routier. Aussi, adapter les stationnements des copropriétés à la recharge électrique constitue un enjeu important pour anticiper la mobilité de demain.

Depuis l'étude, l'Agence Parisienne du Climat informe régulièrement les copropriétaires sur ce sujet en leur présentant les solutions existantes et les aides financières à leur disposition pour se lancer dans ce type de projet.

Pour inciter à l'installation d'IRVE à l'échelle collective, l'Agence Parisienne du Climat propose 25 actions dans le cadre dispositif CoachCopro, plateforme dédiée à la rénovation des copropriétés. Elles s'articulent autour de 4 axes : solliciter, sensibiliser, conseiller et accompagner. Sont visés :

- les résidents des copropriétés : il s'agit d'anticiper les besoins d'accès aux recharges et de sensibiliser à l'intérêt d'installer des IRVE ;
- les syndicats de copropriété pour les former à accompagner les copropriétaires ;
- les professionnels de la rénovation pour qu'ils incluent le volet mobilité électrique dans leur offre.



Borne de recharge électrique © stlee000/Adobe Stock

4 - LA MOBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNEL·LES

Panorama des événements depuis une décennie

Les événements organisés par l'Agence ont pour but de sensibiliser, mobiliser et d'inciter les Parisiennes et Parisiens au passage à l'acte sur les principaux sujets du Plan Climat : la rénovation du bâtiment, les économies d'énergie et d'eau, la réduction des déchets.

Au total, depuis la création de l'Agence en 2011, ce sont plus de **1200 événements** qui ont été organisés et plus de **43 000 Parisien·nes touché·es** ! Retour sur la programmation proposée depuis 10 ans.

Forum Habiter Durable : la rénovation en copropriété

Le Forum Habiter Durable est le rendez-vous de référence pour la rénovation de l'habitat en copropriété. La 9^e édition se tiendra le mercredi 12 avril 2023 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

Ce Forum est destiné aux Parisien·nes et aux habitant·es du périmètre de la Métropole du Grand Paris qui souhaitent trouver des conseils et des solutions pour se lancer dans une démarche de rénovation de leur logement ainsi qu'aux syndicats qui veulent initier une telle démarche.

En 2021, ce sont **850 personnes** qui se sont retrouvées afin de profiter de conseils gratuits et d'un programme complet. La disponibilité des conseiller·ères France Rénov et des professionnel·les présent·es sur les stands, la diversité des sujets abordés en conférence et les retours d'expérience très concrets ont été particulièrement appréciés par les copropriétaires présent·es.

Les Trophées métropolitains CoachCopro 2022

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris visent la neutralité carbone d'ici 2050. Miser sur la rénovation énergétique globale des copropriétés est indispensable pour atteindre cet objectif.

Dans cette perspective, l'Agence Parisienne du Climat organise la 4^e édition des Trophées Métropolitains CoachCopro. Le concours est gratuit et ouvert aux copropriétés du parc privé de Paris et de la Métropole du Grand Paris, ayant réalisé un projet de rénovation : copropriétaires, entreprises de travaux, architectes, bureaux d'études, syndicats, conseils syndicaux, ingénieurs... (Retrouvez les lauréats de l'édition 2022 [ici](#)).

La remise des Trophées en avril 2023 récompensera les rénovations énergétiques exemplaires de 3 copropriétés L'objectif : donner envie aux copropriétaires de se lancer à leur tour et leur prouver que rénovation est un projet accessible à tous·tes !

Défi Déclics : les foyers parisiens incités à agir en faveur d'une sobriété écologique

Plus d'une centaine de foyers parisiens participent chaque année à ce challenge citoyen et s'engagent concrètement dans une démarche de réduction de leur impact carbone. L'objectif des équipes : réduire de 10 % leur consommation d'eau et d'énergie par rapport à une période de référence et adopter une démarche globale de sobriété énergétique dans son quotidien.

Pendant 5 mois, de janvier à juin 2023, les participant-es seront accompagnés par les équipes de l'Agence et vont adopter des gestes simples permettant de réduire significativement leurs consommations d'eau et d'énergie ainsi que leur empreinte carbone.

Défi Déclics est une opération nationale pilotée par Alisée, l'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement, et coordonnée à Paris par l'Agence Parisienne du Climat. Les prix seront remis aux gagnants à l'été 2023.

L'enjeu du défi Déclics : accompagner le changement de comportement et inciter le passage à l'action.



« Avec le défi Déclics, nous voulons rendre le sujet de la transition écologique ludique et désirable et faire la preuve que les actions locales, autant individuelles que collectives, ont un impact significatif. C'est un dispositif qui répond pleinement aux enjeux de sobriété énergétique. »

Karine Bidart, Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat

Paris Action Climat Biodiversité

Le nouveau dispositif Paris Action Climat Biodiversité a été adopté en Conseil de Paris en juillet 2022. Il s'adresse aux entreprises et institutions parisiennes et métropolitaines et comprend un pacte d'engagement et un catalogue de mesures opérationnelles concrètes prédéterminées par la collectivité sur lesquelles les entreprises doivent s'engager.

Le pacte Paris Action Climat a été créé en 2012 dans le cadre du Plan Climat. Il vise à mobiliser les acteurs économiques autour des enjeux climatiques. Dans sa nouvelle version, il comprend une liste d'actions concrètes contribuant aux objectifs climatiques et écologiques de la Ville. L'Agence Parisienne du Climat va accompagner les entreprises dans leur transition grâce à ses différents outils et à son réseau.

Sport Zéro Plastique : le sport amateur parisien se mobilise contre le plastique à usage unique !

Lancé par l'Agence Parisienne du Climat et la Ville de Paris en partenariat avec l'ADEME Île-de-France, MAIF et le soutien de nombreux acteurs du milieu sportif et associatif, **Sport Zéro Plastique est un projet visant à supprimer le plastique à usage unique dans le sport amateur à Paris.** L'objectif : mobiliser les clubs et organisations du sport amateur parisien dans la lutte contre les déchets plastiques.

Pour atteindre les ambitions « zéro plastique à usage unique » de la Ville de Paris et du programme Transformation olympiques pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la mobilisation de la communauté sportive représente une véritable opportunité de changement d'échelle dans la diffusion et la sensibilisation aux bonnes pratiques.

Pendant un an, 10 organisations sportives parisiennes ont participé au défi « Sport Zéro Plastique » visant à **développer le meilleur projet de réduction des déchets plastique**. Ce défi a été organisé afin d'émuler la créativité des participant-es, de générer des actions concrètes

et de recueillir des enseignements pour aider tous les clubs à se lancer. Chaque club a construit son propre projet, accompagné par l'Agence Parisienne du Climat via des ateliers, des conseils réguliers et des ressources pratiques.

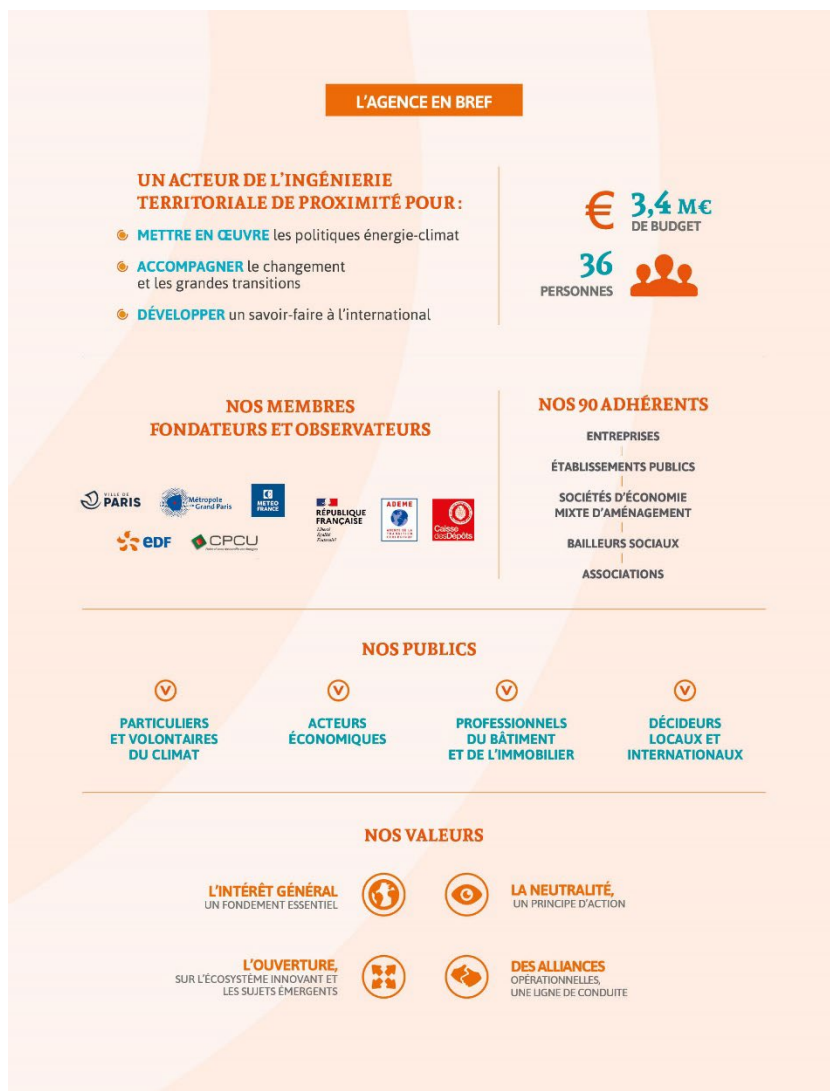
Les clubs lauréats du défi seront annoncés le 17 octobre 2022, lors de la Soirée de rentrée des clubs à l'Hôtel de Ville, organisé par la Ville de Paris. Le guide des **"40 mesures pour en finir avec le plastique dans mon club de sport"** sera publié en octobre 2022, avec l'ambition de proposer des solutions pratiques et concrètes selon 3 grandes catégories : le fonctionnement des clubs au quotidien, l'organisation d'événements et la sensibilisation des adhérentes et adhérents.

Le site www.sportzeroplastique.fr propose de nombreuses ressources gratuites développées spécifiquement pour aider les clubs à agir : fiches pratiques, retours d'expériences, quiz, articles explicatifs...



Lancement de projet Sport Zéro Plastique en 2021 © Sébastien Borda/Agence Parisienne du Climat

5 - L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT EN UN COUP D'ŒIL



CHIFFRES CLÉS

43 000
PARISIEN-NES
TOUCHÉS VIA
NOS ÉVÉNEMENTS
DEPUIS 2011

300
ÉVÉNEMENTS
ET FORMATIONS PAR AN

5 700
COPROPRIÉTÉS
ACCOMPAGNÉES
DANS LEUR PROJET
D'ÉCO-RÉNOVATION

95%
DES PROJETS DE
RÉNOVATION GLOBALE
SONT RÉALISÉS AVEC
L'AIDE DE L'AGENCE

373
PROFESSIONNELS
DE LA RÉNOVATION
AFFILIÉS À COACHCOPRO

6 - LES PARTENAIRES



Ville de Paris

Collectivité territoriale, la Ville de Paris exerce sur son territoire certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État. Les villes ont un rôle fondamental à jouer contre le changement climatique. La Ville de Paris est à la pointe de ce mouvement avec son Plan Climat, riche de 500 mesures dans plusieurs domaines d'actions (bâtiment, transports, énergie, alimentation, déchets, cadre de vie, mobilisation, finance...), qui guide la capitale vers la neutralité carbone. La rénovation énergétique des bâtiments est un axe fondamental pour atteindre les objectifs fixés.



Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, dense et urbaine, qui regroupe Paris, 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes de l'Essonne et du Val d'Oise, soit 7,2 millions d'habitants. Ses compétences portent sur l'aménagement de l'espace métropolitain, le développement économique, social et culturel, la politique locale de l'habitat, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la politique du cadre de vie.



Météo-France

Météo-France est un établissement public. Il contribue à la sécurité des Français, délivre des prévisions et des données, apporte son expertise pour répondre aux enjeux climatiques et participe aux progrès de la recherche en météorologie et sciences du climat.



CPCU

Acteur local et principal contributeur au Plan Climat de la Ville de Paris, la CPCU modernise son réseau et compose un bouquet énergétique de plus en plus vert pour réduire son empreinte environnementale et améliorer la qualité de l'air.



EDF

EDF développe, partout dans le monde, des solutions innovantes qui permettent de produire une énergie propre et de garantir l'accès à l'électricité à tous.



ADEME

Engagée depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME est résolue à faire bouger les lignes pour bâtir une société plus sobre et solidaire. Nous nous mettons au service de tous les acteurs (État, entreprises, collectivités, citoyens) pour accélérer la baisse de notre consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un grand pôle financier public à l'identité forte et ancrée dans l'Histoire. A l'intersection du domaine public et du secteur privé concurrentiel, le Groupe est entièrement dédié au service de l'intérêt général, avec un objectif unique : faire grandir la France.

7 - LES RESSOURCES

www.apc-paris.com

www.coachcopro.com

www.adaptaville.fr

www.sportzeroplastique.fr

www.forumhabiterdurable.fr